



### Lutte contre le bruit

Un arrêté municipal règlemente les jours et horaires pendant lesquels certaines activités bruyantes de bricolage ou de jardinage **sont autorisées** :

**Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h**

**Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h**

Si vous organisez une **fête** à votre domicile, pensez à prévenir vos voisins les plus proches.

Si vous possédez des **animaux**, en particulier des chiens, vous êtes tenus de prendre toutes les mesures afin d'éviter une gêne pour le voisinage.

Vous devez également limiter le niveau sonore des appareils et dispositifs de diffusion sonore par **haut-parleur** ainsi que le bruit provenant du **réglage des moteurs**.

**Pour le prochain numéro de décembre, les communiqués doivent parvenir en mairie avant le 15 novembre 2014.**

**Contact :** [mairie.ouarville@orange.fr](mailto:mairie.ouarville@orange.fr) ou 02.38.39.50.19



N° 6

*Outarillois flash mensuel*

Directeur de la publication : Michel CHAMBRIN  
Responsable de la publication : Sylvain NAUDET  
Comité de rédaction : Gwendoline DAVID, Isabel MARQUES & Sylvain NAUDET  
Mairie d'Outarville 9 avenue d'Arconville 45480 OUTARVILLE 02 38 39 50 19



### Permanences des Maires délégués et Adjointes



Samedi 15 novembre de 10h à 12h à la mairie d'Outarville  
Samedi 22 novembre de 10h à 12h à la mairie de St Péray  
Samedi 15 novembre de 10h30 à 12h00 à la mairie de Teillay

Pour tout rendez-vous en dehors de ces plages horaires, il vous suffit de prendre contact avec la Mairie.

Pour Acquebouille, Chantal IMBAULT est à votre disposition au 06 79 83 25 73.

Pour Allainville, André VILLARD (06 87 43 55 52) et Roselyne LACOMBE (06 89 72 84 25) sont à votre disposition.



### Ouverture du secrétariat de la mairie le samedi



En plus des horaires ordinaires d'ouverture en semaine, le secrétariat de la mairie d'Outarville est ouvert deux samedis par mois. En novembre, il s'agit du :

- Samedi 8 novembre de 9h30 à 12h00
- Samedi 22 novembre de 9h30 à 12h00

## Dates à retenir en novembre



### Conciliateur de justice – permanence Vendredi 7 novembre de 9h à 12h00

Prendre rendez-vous auprès de la mairie.

### Commémoration du 11 novembre

Dans le cadre du centenaire du 11 novembre 1914, l'association des anciens combattants, en partenariat avec la Mairie, organise une exposition composée de lettres et d'objets évocateurs de cet épisode de l'histoire.



### Exposition : dates et horaires d'ouverture

Le mardi 11 novembre de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h00

Le dimanche 16 novembre de 15h à 18h00

### Cérémonie du 11 novembre

Outarville : défilé à partir de 11H30 départ de la place du vieux marché

Allainville à partir de 11h00

### Repas choucroute – Samedi 15 novembre



Organisé par le Comité des fêtes d'Allainville  
A la salle des fêtes d'Erceville à 19h30  
Réservation jusqu'au 1 novembre.  
02 38 39 60 19 – 02 38 32 26 02

### Vie libre – La soif d'en sortir – Jeudi 20 novembre 18h

Groupe de paroles sur les problèmes d'alcoolisme  
Au centre socio-culturel



### Marché de Noël – Samedi 22 novembre

Organisé par le Club des anciens  
A la salle des fêtes toute la journée

### Bourse aux jouets et aux livres Samedi 29 et dimanche 30 novembre

Organisé par l'école Buissonnière  
A la salle des fêtes d'Outarville



## Infos pratiques

### Ramassage des ordures

Si le jour habituel de ramassage tombe un jour férié, le service est assuré le lendemain. Ainsi, nous vous recommandons de sortir la poubelle le jour qui suit.



### Balayage mécanique des caniveaux

Mercredi 12 et mercredi 13 novembre

